

Parce que

Nous, les profs,  
C'EST À NOTRE TOUR!



et que la profession  
est à bout de souffle...

## NOUS VOULONS DES CONDITIONS ÉCONOMIQUES À LA HAUTEUR DE L'APPORT DES PROFS À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE ET UNE MEILLEURE CONCILIATION FAMILLE – TRAVAIL – VIE PERSONNELLE.

Parce que...

- NOS SALAIRES ACCUSENT UN RETARD DE 22 % EN DÉBUT DE CARRIÈRE PAR RAPPORT À LA MOYENNE CANADIENNE ET DE 11,2 % AU SOMMET DE L'ÉCHELLE ;
- IL FAUT 10 ANS EN MOYENNE POUR ATTEINDRE LE SOMMET DE L'ÉCHELLE SALARIALE EN ENSEIGNEMENT AILLEURS AU CANADA, ALORS QU'AU QUÉBEC IL NOUS EN FAUT 15...

### NOUS DEMANDONS :

Un rattrapage salarial correspondant à la moyenne canadienne, incluant un salaire d'entrée plus élevé et l'atteinte plus rapide du dernier échelon.

### LES PATRONS NOUS OFFRENT :

Une discussion, dans le cadre d'un forum, sur la possible abolition des premiers échelons et un chèque de 1000\$ pour les profs qui sont au sommet de l'échelle.

*\*On nous propose donc de donner 1000 \$ aux profs d'expérience afin de retarder leur départ à la retraite et de discuter, avec tous les autres syndicats de la fonction publique, de la possibilité de retirer certains échelons de notre échelle. C'est loin d'être « vendeur »!*

Parce que...

- NOUS, LES PROFS DU QUÉBEC, PERDONS DU POUVOIR D'ACHAT DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES ;
- L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE SE PORTE TRÈS BIEN ;
- NOUS CONTRIBUONS À LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC...

### NOUS DEMANDONS :

Une majoration d'un minimum de 3 % par année afin de conserver notre pouvoir d'achat et de tranquillement rattraper les salaires supérieurs du reste du Canada.

### LES PATRONS NOUS OFFRENT :

Des augmentations de 7 % sur 5 ans alors que l'inflation prévue est de plus de 10 %.

*\*On nous propose donc de continuer de perdre du pouvoir d'achat pendant les 5 prochaines années, comme on le fait depuis une quinzaine d'années.*



— ALLIANCE  
DES PROFESSEURES  
ET PROFESSEURS  
DE MONTREAL —



## Parce que...

- LES RÉALITÉS FAMILIALES ONT ÉVOLUÉ ET QUE PLUSIEURS PROFS ONT LA RESPONSABILITÉ DE S'OCCUPER DE LEURS ENFANTS OU DE LEURS PARENTS VIEILLISSANTS...

### NOUS DEMANDONS :

Une plus grande flexibilité dans l'aménagement du travail et l'obtention de congés notamment pour obligation familiale.

### LES PATRONS NOUS OFFRENT :

Plus de temps de présence à l'école et de travail à faire à la maison, l'ajout de services offerts les fins de semaine à l'éducation des adultes (EDA) et à la formation professionnelle (FP); une année scolaire de 200 jours étendus du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin; le retrait de l'amplitude quotidienne de 8 heures à la FP.

*\*On veut que les profs travaillent plus dans un but «d'optimisation». On prétend vouloir s'adapter à la vie occupée des étudiants adultes, mais on ne tient aucunement compte de celle des profs. On semble être considérés comme des religieux qui consacrent leur vie à l'éducation alors que l'on parle d'une profession. Est-ce que le gouvernement veut un retour au temps d'Émilie Bordeleau ?*

## Parce que...

- L'ENSEIGNEMENT EST UN DOMAINE EXIGEANT ET ÉPUI SANT ET QUE PLUSIEURS D'ENTRE NOUS SONT EN DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE À CAUSE DE LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL...

### NOUS DEMANDONS :

Un régime d'assurances bonifié et un accès plus flexible à une retraite décente.

### LES PATRONS NOUS OFFRENT :

Une période de préqualification pour l'assurance-salaire pour certains profs; un élargissement du mandat du médecin expert; des modalités particulières pour l'assurance-salaire des profs retraités qui reviennent au travail.

*\*Le recours au médecin expert deviendra-t-il obligatoire? Quelle sera l'étendue de son mandat?*

Une possibilité de changement de la méthode de calcul de la rente de retraite et de jumelage de notre régime de retraite avec celui des cadres, le RRPE; d'autres modifications possibles au REEGOP afin de retenir les travailleurs expérimentés.

*\*On peut craindre que la nouvelle méthode de calcul des rentes soit à l'avantage des patrons et à notre désavantage. En joignant les deux régimes, on entraînerait un manque à gagner de cotisations et donc des coûts supplémentaires pour nos membres.*

## NOUS VOULONS LA RECONNAISSANCE DE NOTRE EXPERTISE ET LE RESPECT DE NOTRE AUTONOMIE PROFESSIONNELLE.

## Parce que...

- LES ÉLÈVES SONT DES HUMAINS ET QU'IL N'Y A PAS DE RECETTE MIRACLE UNIQUE ;
- NOUS SOMMES DES PROFESSIONNELS ET QUE NOUS SOMMES CEUX QUI CONNAISSENT LES ÉLÈVES PAR LEUR NOM...

### NOUS DEMANDONS :

La liberté de choisir nos modalités d'intervention, nos approches et nos méthodes pédagogiques, notre matériel didactique et nos instruments d'évaluation.

### LES PATRONS NOUS OFFRENT :

Le retrait de l'article 8-1.00, qui traite des éléments liés à des objets de consultation et de participation, notamment les normes et modalités d'évaluation, les critères d'implantation de nouvelles méthodes pédagogiques, le choix des manuels scolaires et du matériel didactique.

*\*Le gouvernement recherche notre collaboration et notre implication collective et individuelle... mais il veut nous enlever le droit d'être consultés et de participer à certaines décisions qui nous concernent directement. Belle façon de nous mobiliser!*

L'actualisation des approches pédagogiques des profs selon les meilleures pratiques pédagogiques.

*\*Il suffit de se demander qui déterminera quelles sont les meilleures pratiques pédagogiques. Devons-nous appliquer la recette miracle de l'heure à tous nos élèves et à tous nos groupes, sans nous fier à notre jugement professionnel?*

## Parce que...

- NOUS NE MANQUONS PAS DE TRAVAIL ET QUE PERSONNE NE REPEND LA TÂCHE OÙ NOUS LA LAISSONS EN FIN DE JOURNÉE ;
- NOUS AVONS RAREMENT DES LIEUX CALMES ET ADÉQUATS POUR TRAVAILLER DANS NOS ÉTABLISSEMENTS ;
- LE PROJET PILOTE LIÉ AU CHOIX DU LIEU DU TRAVAIL DE NATURE PERSONNELLE (TNP) ET DU MOMENT DE RÉALISATION DE LA TÂCHE COMPLÉMENTAIRE S'EST CONCLU POSITIVEMENT, AUTANT POUR LA PARTIE PATRONALE QUE SYNDICALE...

### NOUS DEMANDONS :

Une flexibilité quant à la réalisation de certains éléments de la tâche (la correction et la planification par exemple) et le choix du lieu de réalisation du TNP.

### LES PATRONS NOUS OFFRENT :

De travailler plus d'heures dans une journée et dans une semaine, d'assouplir les balises qui encadrent nos périodes de repas, d'avoir plus de tâches assignées et qu'il soit établi que nous travaillons en dehors de nos heures de présence-école.

*\*Il manque de profs? La solution est simple, faire travailler davantage ceux qui sont en poste!*

## Parce que...

- NOUS VOULONS ÊTRE FORMÉS, MAIS AU MOMENT OPPORTUN, SUR DES SUJETS PERTINENTS ET SELON NOS BESOINS ;
- PLUSIEURS D'ENTRE NOUS N'ONT PAS ACCÈS À DES FORMATIONS PAR MANQUE DE SUPPLÉANTS OU DE BUDGET...

### NOUS DEMANDONS :

Du perfectionnement qui répond à nos besoins.

### LES PATRONS NOUS OFFRENT :

L'obligation de développement professionnel continu qui tient compte, entre autres, des besoins des élèves et de l'utilisation optimale du numérique; l'engagement dans un plan de développement dont il faudra rendre des comptes; la vérification du transfert de ces apprentissages dans notre pratique.

*\*Alors que nous arrivons difficilement à nous former pour des sujets pertinents et utiles dans notre pratique à cause de la pénurie et des budgets restreints, on veut nous obliger à rendre des comptes et vérifier dans quelle mesure nous appliquons les notions apprises lors de perfectionnement.*

## NOUS VOULONS UNE AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PROFS TRAVAILLANT DANS DES MILIEUX PLURIETHNIQUES ET DES MILIEUX DÉFAVORISÉS.

## Parce que...

- EN 2017, 63 % DES ÉLÈVES INSCRITS DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE L'ÎLE DE MONTRÉAL ÉTAIENT ISSUS DE L'IMMIGRATION ;
- L'ÉCOLE PUBLIQUE JOUE UN RÔLE PRIMORDIAL DANS L'INTÉGRATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS, JEUNES ET ADULTES...

### NOUS DEMANDONS :

La création d'un comité national et de comités locaux concernant les services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français (SASAF), un service de qualité pour les élèves allophones de **TOUS** les secteurs, l'encadrement de l'intégration en classe ordinaire des élèves de l'accueil et du soutien pour les élèves issus de la classe d'accueil.

### LES PATRONS NOUS OFFRENT :

*\*Rien de spécifique à ces milieux dont ils semblent ignorer l'existence*



## Parce que...

- PRÈS DE 84 % DES ÉLÈVES QUÉBÉCOIS DU PRIMAIRE QUI VIVENT DANS LES PIRES CONDITIONS DE DÉFAVORISATION HABITENT À MONTRÉAL ;
- LES ENFANTS QUI SUBISSENT LA PAUVRETÉ SONT PLUS VULNÉRABLES ET RISQUENT D'ÉPROUVER DAVANTAGE DE PROBLÈMES DE SANTÉ, DE RETARDS DE DÉVELOPPEMENT OU DE TROUBLES DU COMPORTEMENT ;
- LE MANQUE DE RESSOURCES ET DE SOUTIEN PÈSE SUR LES ÉLÈVES ET LES ENSEIGNANTS DE CES MILIEUX...

### NOUS DEMANDONS :

Une amélioration des services et des modèles de soutien offerts aux profs des milieux défavorisés.

### LES PATRONS NOUS OFFRENT :

L'abolition de l'entrée progressive au préscolaire.

*\*Alors que cette mesure aura un effet négatif sur tous les élèves du préscolaire, ce le sera davantage encore dans ces milieux. Le gouvernement prétend que les enfants fréquentent déjà les CPE et que l'entrée progressive n'est pas nécessaire. Le ministre, anciennement prof au primaire, a-t-il déjà oublié les pleurs des enfants du préscolaire en début d'année? Il a la mémoire courte...*

## NOUS VOULONS L'AMÉLIORATION DE LA COMPOSITION DE LA CLASSE ET L'ASSURANCE DE SERVICES DE QUALITÉ POUR TOUS LES SECTEURS.

## Parce que...

- LE MANQUE DE LOCAUX, DE PERSONNELS ET D'ARGENT AMÈNE LA SURPOPULATION DE CERTAINES CLASSES ET LA CRÉATION DE GROUPES MULTINIVEAUX CHEVAUCHANT DEUX CYCLES...

### NOUS DEMANDONS :

L'établissement de règles de formation de groupes adéquates et profitables pour tous **ET** leur respect.

### LES PATRONS NOUS OFFRENT :

L'évaluation de la pertinence de la notion de moyenne au niveau de la commission scolaire pour l'ensemble des groupes; la révision des règles de formation de groupe au premier cycle du secondaire; l'ajout de motifs de dépassement des maxima à ceux déjà prévus à l'entente.

*\*La conséquence de ces trois «offres» sera l'augmentation du nombre d'élèves par groupe. Par conséquent, il y aura une diminution du nombre de postes d'enseignants. Est-ce une solution à la pénurie? Le cas échéant, la tâche serait davantage alourdie, puisque le gouvernement souhaite en plus que l'enseignement soit adapté aux capacités de chaque élève confié!*

## Parce que...

- SEULS CERTAINS TYPES D'ÉLÈVES HANDICAPÉS, EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (HDA) INTÉGRÉS EN CLASSE ORDINAIRE ONT DROIT À LA PONDÉRATION A PRIORI, MAIS QUE CHAQUE ÉLÈVE HDA A DES BESOINS SPÉCIFIQUES QUI DEMANDENT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE ;
- LA PONDÉRATION FAIT BAISSER LE NOMBRE D'ÉLÈVES PAR GROUPE ET PERMET AINSI AUX PROFS DE CONSACRER PLUS DE TEMPS À CHACUN DES ÉLÈVES...

### NOUS DEMANDONS :

La pondération a priori pour les élèves à risque et HDA de la FGJ et des élèves à besoins particuliers de l'EDA et de la FP.

### LES PATRONS NOUS OFFRENT :

Le retrait de la pondération a priori pour les élèves ayant des troubles graves du comportement associés à une déficience psychosociale (code 14), des troubles du spectre de l'autisme (code 50) et des troubles relevant de la psychopathologie (code 53); l'utilisation d'une approche qui tient compte des besoins et des capacités de chaque élève; l'actualisation des dispositions en fonction des avancées médicales.

*\*On se base maintenant sur certains tableaux du DSM-5 («Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux») pour justifier que certains élèves ne requièrent pas autant de services qui leur sont offerts et leur enlever leur code de difficulté. On semble vouloir cristalliser cette pratique qui aura des conséquences sur le nombre d'élèves par groupe.*

## Parce que...

- LA CLASSE ORDINAIRE N'EN PORTE PLUS QUE LE NOM ;
- ON FERME BEAUCOUP DE CLASSES SPÉCIALISÉES POUR ENVOYER CES ÉLÈVES EN CLASSES ORDINAIRES, SANS QUE DES RESSOURCES SUFFISANTES SOIENT DISPONIBLES ;
- CERTAINS GROUPES N'ONT AUCUNE RÈGLE DE FORMATION, COMME À L'EDA ET DANS CERTAINES SPÉCIALITÉS DE LA FP ;
- À L'EDA ET À LA FP, LES SERVICES POUR LES ÉLÈVES À BESOINS PARTICULIERS SONT NETTEMENT INSUFFISANTS, S'ILS NE SONT PAS CARRÉMENT ABSENTS...

### NOUS DEMANDONS :

L'amélioration des services et des modèles de soutien offerts aux profs en lien avec les élèves à risque et HDAA de la FGJ et des élèves à besoins particuliers de l'EDA et de la FP.

### LES PATRONS NOUS OFFRENT :

La confirmation que le prof doit avoir mis en œuvre des stratégies d'intervention pédagogique ou sociale avant de demander des services; l'introduction de la responsabilité pour le prof d'adapter sa démarche pédagogique en fonction des besoins et capacités de **CHACUN** de ses élèves; la révision des fonctions et responsabilités des profs au sein du comité d'intervention (préparation, mise en œuvre et suivi du plan).

*\*Alors que nous demandons plus de services pour nos élèves en difficulté, on nous propose plutôt de porter sur nos épaules le fardeau de leur réussite, de continuer d'en faire toujours plus et de nous épuiser. L'augmentation des responsabilités, de l'imputabilité et l'alourdissement de la tâche seront au rendez-vous.*

## NOUS VOULONS UN ALLÈGEMENT DU FARDEAU DE NOTRE TÂCHE.

## Parce que...

- LA TÂCHE DES PROFS S'EST ALOURDIE AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES AVEC, ENTRE AUTRES, L'AJOUT DE RENCONTRES, DE COMITÉS ET DE RÉUNIONS ;
- LA COMPOSITION ACTUELLE DE LA CLASSE DEMANDE LA CRÉATION ET L'ADAPTATION DE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE, UNE GESTION DE CLASSE PLUS COMPLEXE ET DE MULTIPLES INTERACTIONS AVEC LES PROFESSIONNELS, LES PARENTS OU LES DIRECTIONS ;
- 50 % DES CONGÉS DES PROFS POUR INVALIDITÉ DE COURTE DURÉE SONT POUR DES RAISONS PSYCHOLOGIQUES...

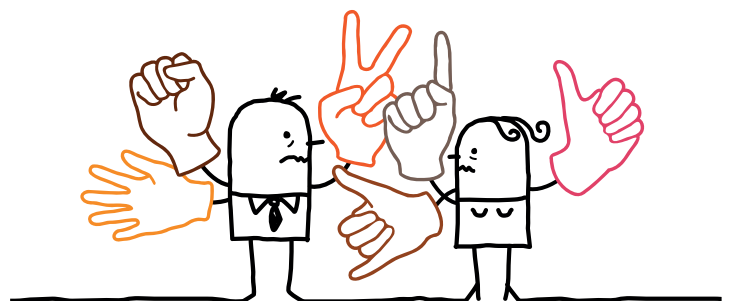
### NOUS DEMANDONS :

Une révision de la tâche afin de la recentrer sur notre travail : l'enseignement.

### LES PATRONS NOUS OFFRENT :

L'obligation de disponibilités pour répondre à des besoins spécifiques, ponctuels et urgents pour tous; l'ajout d'une multitude de tâches aux profs de la FP et de l'EDA : organisation, supervision et participation à des activités étudiantes et à des soirées de reconnaissance, participation **ACTIVE** aux activités promotionnelles des centres. Les profs de la FP devront, en plus, participer au développement du centre et des programmes.

*\*Il est facile d'en conclure que l'objectif est d'être plus disponibles selon la volonté des directions d'école afin de participer à davantage de rencontres ou de boucher les trous venant des services insuffisants (TES, psychoéducatrice, etc.). À l'EDA et à la FP, on nous demande de devenir ambassadeur, animateur et créateur de programmes en plus d'effectuer nos tâches d'enseignement!*



## Parce que...

- PLUSIEURS ÉLÉMENTS DE LA TÂCHE, NOTAMMENT À L'EDA ET À LA FP, NE SONT PAS RECONNUS OFFICIELLEMENT...

### NOUS DEMANDONS :

Un réaménagement important des éléments de la tâche et une diminution du temps de présence avec les élèves dans certaines spécialités en FP.

### LES PATRONS NOUS OFFRENT :

Rien à ce sujet.

## Parce que...

- LES PROFS SPÉCIALISTES N'ONT SOUVENT PAS DE LOCAUX NI DE BUREAUX ATTITRÉS ;
- ILS ENSEIGNENT SOUVENT DANS PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS ET DOIVENT MÊME PARFOIS SE DÉPLACER D'UN BÂTIMENT À L'AUTRE DURANT LA JOURNÉE...

### NOUS DEMANDONS :

L'amélioration des conditions dans lesquelles travaillent les profs spécialistes.

### LES PATRONS NOUS OFFRENT :

Rien à ce sujet.

## NOUS VOULONS UNE DIMINUTION DE LA PRÉCARITÉ.

## Parce que...

- 70 % DES PROFS DE L'EDA ET DE LA FP TRAVAILLENT DANS LA PRÉCARITÉ ;
- CERTAINS D'ENTRE EUX OCCUPENT LE MÊME POSTE, AVEC UNE TÂCHE À 100 % DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES ;
- MALGRÉ LA PÉNURIE, PLUSIEURS PROFS TRAVAILLENT DANS LA PRÉCARITÉ. CELA NE CONTRIBUE EN RIEN À ATTIRER NI À RETENIR LE PERSONNEL ENSEIGNANT...

### NOUS DEMANDONS :

L'amélioration des mécanismes d'octroi de contrats à temps partiel et à temps plein.

### LES PATRONS NOUS OFFRENT :

La révision des règles de rémunération pour les profs à la leçon, à taux horaire et suppléants occasionnels ; la révision des dispositions applicables aux profs mis en disponibilité (distance maximale de 50 km actuellement).

*\*On demande de trouver des solutions à la précarité d'emploi à l'EDA et à la FP et on nous suggère de revoir les modalités de la rémunération des profs à statut précaire afin de les uniformiser, lire de niveler vers le bas, pour tous les statuts.*

## Parce que...

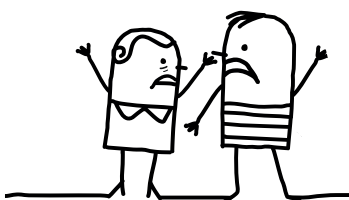
- LES SPÉCIALISTES SONT LES EXPERTS DE LEUR DOMAINE ;
- TANT LES TITULAIRES QUE LES ÉLÈVES SONT GAGNANTS QUAND C'EST UN PROF SPÉCIALISTE QUI ENSEIGNE SA MATIÈRE...

### NOUS DEMANDONS :

L'assurance que toutes les spécialités seront enseignées par des spécialistes.

### LES PATRONS NOUS OFFRENT :

Rien à ce sujet.



## Parce que...

- TROP DE PROFS, NOTAMMENT À L'EDA ET À LA FP SONT PAYÉS À LA LEÇON OU À TAUX HORAIRE ;
- CES PROFS N'ONT PAS ACCÈS AUX PROTECTIONS OFFERTES PAR LES CONTRATS DE TRAVAIL...

### NOUS DEMANDONS :

L'élargissement des droits des profs à taux horaire et à la leçon.

### LES PATRONS NOUS OFFRENT :

Clarifier les droits, avantages et obligations des profs à la leçon, à taux horaire, et des suppléants occasionnels.

*\*À la lecture du dépôt patronal, il est peu probable que cela signifie une amélioration de leurs droits. Le gouvernement a-t-il l'intention d'ajouter certaines tâches pour les suppléants?*

## NOUS VOULONS UNE INSERTION PROFESSIONNELLE RÉUSSIE.

## Parce que...

- L'INSERTION PROFESSIONNELLE C'EST NÉCESSAIRE, MAIS ÇA DEMANDE DU TEMPS ;
- PLUS DE 25 % DES PROFS DÉSERTE LA PROFESSION DANS LES PREMIÈRES ANNÉES ;
- LES PROFS D'EXPÉRIENCE, EUX AUSSI, SONT DÉBORDÉS ET ÉPUISÉS...

### NOUS DEMANDONS :

L'allègement de la tâche éducative pour les profs en début de carrière **ET** pour leurs mentors ainsi que la reconnaissance dans la tâche enseignante du temps pour la participation à ces programmes.

### LES PATRONS NOUS OFFRENT :

L'obligation de participer à des mesures d'insertion professionnelle et la prise en compte de la réalité des profs en début de carrière dans la répartition des tâches.

*\*La solution semble faire fi du concept d'ancienneté dans l'attribution des tâches afin d'alléger celle des nouveaux profs. On va déshabiller Pierre pour habiller Paul. Il est possible d'alléger la tâche des nouveaux profs sans alourdir celle des plus anciens...*

## Parce que...

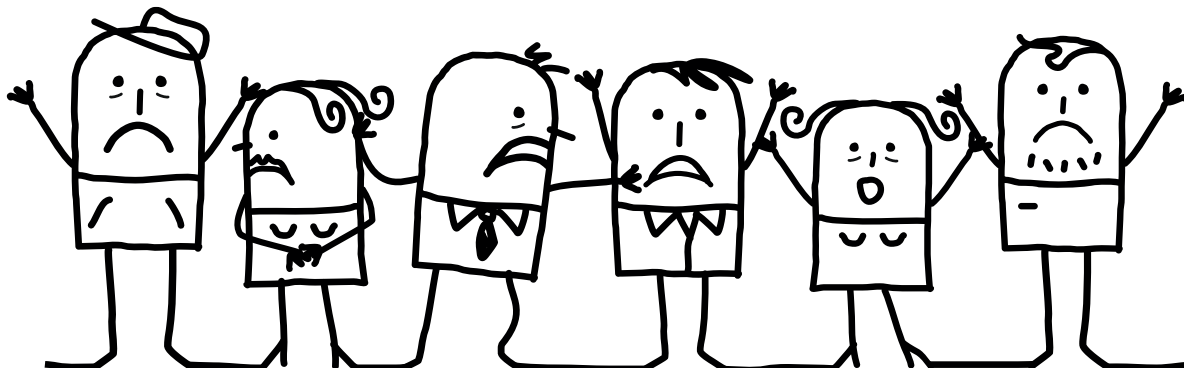
- L'INSERTION PROFESSIONNELLE NE DOIT PAS SE FAIRE AU DÉTRIMENT DE NOTRE CONTRAT DE TRAVAIL ET ELLE DOIT FAIRE PARTIE DE NOTRE TÂCHE...

### NOUS DEMANDONS :

La participation des syndicats à l'actualisation des programmes d'insertion professionnelle.

### LES PATRONS NOUS OFFRENT :

*\*Ça ne semble pas faire partie de leurs intentions.*





# NOUS VOULONS UNE AMÉLIORATION DES MÉCANISMES POUR ASSURER LE RESPECT DES DISPOSITIONS DE L'ENTENTE NATIONALE ET DES DROITS DU PERSONNEL ENSEIGNANT.

*Parce que...*

- LE RÔLE DE DÉLÉGUÉ SYNDICAL EST DEMANDANT ;
- L'IMPLICATION SYNDICALE DEMANDE DU TEMPS ET DE L'ÉNERGIE...

## **NOUS DEMANDONS :**

Un assouplissement et une bonification des règles régissant les libérations syndicales.

## **LES PATRONS NOUS OFFRENT :**

Une révision du nombre de jours de libérations syndicales occasionnelles, l'encadrement des libérations syndicales utilisées collectivement et l'augmentation du préavis exigé pour informer la commission scolaire de la libération syndicale.

*\*On veut donc qu'il soit plus difficile de libérer des profs pour des sessions de formation syndicale ou pour la mobilisation, ce qui aura inévitablement comme effet de rendre plus difficile le travail du syndicat et de diminuer notre rapport de force avec l'employeur.*

*Parce que...*

- NOUS NE DEVRIONS PAS AVOIR À CACHER LES SITUATIONS INACCEPTABLES QUE NOUS VIVONS ;
- NOUS DEVRIONS AVOIR ACCÈS À DES MÉCANISMES FACILITANT LE RÈGLEMENT DES LITIGES...

## **NOUS DEMANDONS :**

L'introduction de règles précises permettant la dénonciation publique de situations intolérables dans les établissements et la révision du processus d'arbitrage de griefs afin de permettre un fonctionnement efficace, rapide et peu coûteux.

## **LES PATRONS NOUS OFFRENT :**

L'introduction du délai de péremption pour les griefs.

*\*Les griefs seraient déclarés désuets après un certain temps à défaut d'être réglés ou entendus par un arbitre. Il y aurait donc plusieurs plaintes qui tomberaient.*

*Parce que...*

- MALHEUREUSEMENT, CERTAINES DIRECTIONS D'ÉCOLE AIMENT BIEN DIVISER POUR MIEUX RÉGNER...

## **NOUS DEMANDONS :**

Le retrait de toutes les dispositions permettant des ententes particulières entre la direction et les profs, sauf pour la récupération du dîner au primaire.

## **LES PATRONS NOUS OFFRENT :**

L'assouplissement des règles d'affectation tout au long de l'année; la répartition équitable des tâches et une utilisation optimale des profs ainsi que la reconnaissance de l'expertise particulière et additionnelle de certains profs.

*\*La répartition équitable des tâches devrait déjà être faite par les directions d'établissement. Dans le dépôt, la partie patronale s'attaque au principe d'ancienneté. L'intention semble être de pouvoir placer les profs, pour les OPTIMISER, dans le poste qui leur convient, quand bon leur semble. De plus, on parle de profs avec une expertise particulière... tiendront-ils compte des études, de l'expérience ou de l'opinion des directions d'établissement pour la déterminer? La volonté semble être de balayer les critères objectifs comme ceux de l'ancienneté pour laisser beaucoup plus de latitude aux directions.*

*Parce que...*

- NOUS AVONS LE DROIT DE TRAVAILLER DANS DES MILIEUX SÉCURITAIRES ET SAINS ;
- LES PROFS ET LES ÉLÈVES DEVRAIENT POUVOIR TRAVAILLER ET APPRENDRE DANS DES CONDITIONS OPTIMALES...

## **NOUS DEMANDONS :**

L'assurance de milieux sains et d'équipements adéquats.

## **LES PATRONS NOUS OFFRENT :**

Rien à ce sujet, qui est pourtant d'actualité depuis plusieurs années.

